

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 07-386-1929 attribuant les rappels d'ancienneté pour service militaire aux fonctionnaires du cadre des administrateurs des colonies.

n° 07-386-1929

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 17 décembre 1928
Numéro JO n° 386 du 31/01/1929	Date du numéro 31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

pris en exécution des lois de finances des 9 décembre 1927 et 19 mars 1928, les rappels d'ancienneté pour service militaire indiqués ci-après ont été attribués aux fonctionnaires du cadre des administrateurs des colonies dont les noms suivent : Administrateurs adjoints de 2e classe.
 Garçon (Lucien), 3 mo's 12 jours.